

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 16 février 2023
Rapporteur :
Madame Laurence VIGNON**

N° 13

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 21/02/2023
- la transmission au contrôle de légalité le : 21/02/2023 (accusé de réception du 21/02/2023)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Office Public de la Langue Bretonne : Subvention 2023

Ofis Publik ar Brezhoneg : Yalc'had 2023

Depuis de nombreuses années, l'Office Public de la Langue Bretonne (OPLB) accompagne la ville de Quimper dans sa prise en compte croissante du bilinguisme et dans la mise en œuvre de la charte « Ya d'ar Brezhoneg ».

Abaoe meur a vloaz e vez skoazellet kêr Gemper gant Ofis Publik ar Brezhoneg (OPAB) evit kreñvaat plas ar brezhoneg er vuhez foran ha lakaat ar garta “Ya d'ar Brezhoneg” da dalvezout.

Depuis de nombreuses années, l'Office Public de la Langue Bretonne accompagne la ville de Quimper dans sa prise en compte du bilinguisme et dans la réalisation des actions qu'il lui reste à mener afin d'atteindre le niveau 3 de la charte « Ya d'Ar Brezhoneg », puis de tendre vers le niveau 4.

Il apporte, à cet effet, un soutien conséquent aux services de la ville ; soutien d'autant plus important que la présence de la langue bretonne ne cesse de se renforcer dans de nombreux domaines : traductions diverses, signalétique des équipements municipaux, signalétique directionnelle, plaques de rue bilingues, toponymie, communication, développement de l'offre d'enseignement bilingue, etc.

L'expertise de l'OPLB assure notamment à la ville l'application d'un bilinguisme de qualité sur l'ensemble de ses supports de communication et de signalétique ainsi qu'une homogénéité des termes utilisés au niveau régional. Il est, de fait, très sollicité par le service communication, mais également par les services voiries et bâtiments ; sollicitations qui témoignent de l'engagement de la municipalité en faveur de la diffusion et de la promotion de la langue bretonne.

La volonté municipale étant de poursuivre sur cette voie et de développer la place de la langue bretonne dans la vie publique des Quimpéroises et des Quimpérois, il est nécessaire de recourir aux services de l'Office Public de la Langue Bretonne, notamment pour assurer la traduction des nombreux supports de communication et de signalisation produits par la ville.

Pour l'année 2023, l'Office Public de la Langue Bretonne sollicite une subvention de 10 000 €. En 2022, une subvention de 5 000 € avait été attribuée à l'OPLB.

Après avoir délibéré (46 suffrages exprimés dont 4 voix contre et 42 voix pour), le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 5 000 € à l'Office Public de la Langue Bretonne pour l'année 2023.